



Monsieur Velayoudom Marimoutou  
Recteur de l'académie de La Réunion  
24, av. Georges Brassens  
CS 71003  
97743 SAINT DENIS CEDEX 9

Monsieur le Recteur,

Face à la crise sanitaire, les personnels montrent leur engagement pour accueillir dans les écoles les enfants de soignant-es, assurer les fonctions techniques et administratives qui requièrent impérativement leur présence sur site et maintenir une activité scolaire. Leur protection est nécessaire. Nous exigeons que les mesures de protection et d'hygiène soient appliquées, que du matériel (masque, gel hydroalcoolique, serviette à usage unique...) soit systématiquement fourni dans les écoles. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Les consignes gouvernementales demandent expressément de rester confiné-es et de télé-travailler. Manifestement, le Ministre de l'Éducation Nationale ne respecte pas les consignes de son premier ministre.

Nous constatons que les fonctionnaires de l'Éducation nationale sont l'objet de demandes croissantes qui contreviennent à ce principe de confinement, appuyées désormais sur la demande du ministre de l'éducation nationale de l'utilisation étendue du « motif familial impérieux » pour récupérer des supports de travail pour les élèves. Des IENs demandent d'organiser des rendez-vous dans les écoles !

A cela s'ajoutent des injonctions diverses et variées :

- la demande d'appeler chaque famille 1 fois par semaine (avec nos téléphones personnels bien sur! )
- la demande de mettre en place une permanence dans les écoles pour distribuer les documents aux familles
- la demande de remplir des documents, des tableaux pour rendre compte du travail fait.

Aucun personnel, aucune famille ne peut être sommé de déroger au confinement, sauf absolue nécessité justifiée par l'organisation concrète de la continuité du service ou pour l'organisation de l'accueil des enfants de soignant-es.

Nous vous demandons également d'indiquer clairement, que les déplacements doivent être réduits à l'essentiel, qu'à l'exception des personnels volontaires pour assurer l'accueil des enfants de soignant-es et l'organisation de la continuité du service, il convient de ne pas se rendre sur son lieu de travail. Tous les moyens doivent pouvoir être donnés aux personnels afin d'assurer à distance les missions absolument indispensables.

La priorité aujourd'hui doit être sanitaire. Il est inacceptable que vous demandiez aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école, aux IEN et aux DASEN de signer des attestations de déplacement dérogatoire destinées aux parents d'élèves.

Les personnels de tous les métiers de l'éducation ont fait preuve de la plus grande responsabilité et de professionnalisme. Les enseignant-es, particulièrement, ont mis tout en œuvre pour maintenir le lien avec leurs élèves sans en oublier. Il faut leur faire confiance et éviter de rajouter du stress et de l'angoisse ! Il faut aussi rester modestes et vigilants, et ne pas creuser les inégalités entre nos élèves. L'urgence n'est pas dans l'avancement du programme mais dans le maintien pour tous les élèves d'un lien avec les apprentissages, dans le respect de la protection dues aux agent-es. La poursuite du lien entre les professionnels et les familles n'est pas sans difficulté : inégalités entre les familles liées aux conditions matérielles d'existence, difficultés à s'organiser pour le travail des enfants à la maison. Nos organisations demandent que le ministère cesse d'évoquer une "continuité pédagogique" dont il laisse entendre qu'elle pourrait remplacer l'enseignement en présentiel.

L'engagement dont les personnels ne cessent de témoigner sera, dans des conditions retrouvées de sureté sanitaire, et comme à l'accoutumée, mis au profit de tous nos élèves.

L'intersyndicale demande solennellement que cessent les injonctions, et les pressions sur les collègues, elle exige la fourniture de matériel de protections pour les enseignant-es volontaires (masques, gants, gel...) et l'assurance d'une désinfection quotidienne des locaux.

Face à l'urgence sanitaire, l'intersyndicale appelle tous les collègues non volontaires à rester chez eux!

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre haute considération.

L'intersyndicale